

Groupe CCIAMP

**Comptes consolidés pour l'exercice clos
le 31 décembre 2020**

Bilan consolidé au 31 décembre 2020

ACTIF		31 décembre 2020			31 décembre 2019
<i>En milliers d'euros</i>	Note	Montants Bruts	Amortissements & Provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé		199 462	101 650	97 812	93 595
Ecarts d'acquisition	3.1	771	771	-	-
Immobilisations incorporelles	3.2	16 213	11 909	4 304	4 122
Immobilisations corporelles	3.3	162 408	88 817	73 591	64 048
Immobilisations financières	3.4	20 070	153	19 917	25 425
Stocks et en cours		1	-	1	2
Matières premières		1	0	1	1
Créances d'exploitation		38 389	4 604	33 785	30 211
Avances et acomptes versés		553		553	124
Créances clients	3.5	37 836	4 604	33 232	30 087
Autres créances et cptes de régularisation		9 780	1 716	8 064	11 343
Autres créances	3.6	7 985	1 716	6 269	9 887
Charges constatées d'avance	3.6	1 795	0	1 795	1 456
Impôts différés actif	3.9	0	0	0	0
Trésorerie		43 032	-	43 032	58 612
Valeurs mobilières de placement		7 570	0	7 570	10 821
Disponibilités		35 462	0	35 462	47 791
Ecarts de Conversion		0	0	0	0
TOTAL ACTIF		290 664	107 970	182 694	193 763

Bilan consolidé au 31 décembre 2020

PASSIF		31 décembre 2020	31 décembre 2019
<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>		
Capitaux propres			
Apports	3.7	85 368	91 966
Réserves consolidées		44 264	44 264
Résultat Net - Part du Groupe		46 998	48 038
Réserve de conversion Capitaux Propres		(5 894)	(336)
Subventions d'investissement			
Autres fonds propres		764	925
Avances conditionnées		764	925
Droits du concédant			
Fonds sous forme de subventions			
Intérêts minoritaires		8 029	8 384
Provisions et impôts différés		10 704	14 738
Provisions pour risques et charges	3.8	10 399	14 402
Impôts différés	3.9	305	336
Dettes financières		15 273	15 802
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		14 194	15 069
Dettes en crédit bail		93	198
Emprunts et dettes financières diverses		986	535
Dettes d'exploitation		62 556	61 948
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 128	1 673
Dettes fournisseurs	3.11	7 498	11 529
Dettes fiscales et sociales	3.12	13 536	11 695
Dettes sur immobilisations	3.11	6 648	2 964
Autres dettes	3.12	5 753	5 122
Produits constatés d'avance	3.12	27 993	28 965
TOTAL PASSIF		182 694	193 763

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Ressource Fiscale Nette	4.1	19 426	17 685	21 741
Chiffre d'affaires	4.2	67 022	65 399	62 444
Production stockée				-
Production immobilisée				(35)
Autres produits	4.3	1 884	2 380	10 997
Subventions	4.3	9 174	12 918	1 081
Reprises sur provisions et transferts de charges	4.4	5 225	1 352	2 396
Produits d'exploitation		102 731	99 733	76 883
Charges d'exploitation		98 862	101 842	102 945
Achats stockés		46	519	67
Variations de stocks				-
Autres achats et charges externes		43 234	49 622	51 518
Charges de personnel		36 476	35 670	32 524
Impôts et taxes		2 771	2 863	2 854
Dotations aux amortissements	4.4	7 022	6 759	5 559
Dotations aux provisions	4.4	3 971	3 081	7 338
Autres charges	4.3	5 341	3 329	3 085
Résultat d'exploitation		3 868	(2 109)	(4 321)
Résultat financier	4.5	(315)	(151)	(41)
Résultat courant des entreprises intégrées		3 553	(2 260)	(4 362)
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	4.6	(3 226)	(1 487)	(12 948)
Impôts différés		(1 013)	(1 160)	(736)
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.7	29	31	31
		(5 402)	4 536	4 111
Résultat net des entreprises intégrées		(6 060)	(341)	(13 904)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition				
Résultat net de l'ensemble consolidé		(6 060)	(341)	(13 904)
Intérêts minoritaires		166	4	314
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		(5 894)	(336)	(13 590)

Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Résultat net	(6 060)	(340)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :	0	0
- Variation des amortissements et provisions d'exploitation	3 976	6 120
- Résultat et subventions d'investissement des sociétés mises en équivalence	5 379	(4 536)
- Autres mouvements non cash sur titres MEE	0	0
- Quote part des subventions d'investissement reprise en résultat	(80)	(96)
- Part des intérêt minoritaires	0	0
- Variation des impôts différés	0	0
- Plus ou moins-values de cession	(13)	2 013
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(3 723)	2 276
Variation autres fonds propres	(370)	0
Dividendes	0	2 183
Changement comptable	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(890)	7 620
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles hors concession	(16 574)	(18 453)
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 854	1
Remboursements de prêts et variation des autres immobilisations financières	(316)	8 889
Subventions d'investissement encaissées		0
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(13 036)	(9 563)
Entrée de périmètre		200
Sortie de périmètre	(155)	
Remboursements d'emprunts, de crédit-bail et de dettes financières	(7 900)	(908)
Emissions d'emprunts et de dettes financières	6 397	3 303
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(1 658)	2 595
Variation de trésorerie	(15 584)	652
Trésorerie à l'ouverture	58 612	57 960
Trésorerie à la clôture	43 029	58 612

Table des matières

1 CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER – FAITS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE	6
1.1 CADRE REGLEMENTAIRE	6
1.2 HISTORIQUE ET ACTIVITES DU GROUPE	6
1.3 FAITS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE & EVENEMENTS POSTERIEURS.....	7
2 PRINCIPES COMPTABLES ET D’ELABORATION DES COMPTES CONSOLIDES.....	9
2.1 METHODES COMPTABLES	9
2.2 METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
2.3 ECARTS D’ACQUISITION.....	11
2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	11
2.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
2.6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	12
2.7 CREANCES.....	12
2.8 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
2.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	12
2.10 ENGAGEMENTS SOCIAUX	13
2.11 IMPOTS DIFFERES.....	13
2.12 DISTINCTION ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	14
2.13 SUBVENTIONS D’INVESTISSEMENT	14
2.14 PRODUITS CONSTATES D’AVANCE	14
2.15 UTILISATION D’ESTIMATIONS ET D’HYPOTHESES	14
3 NOTES SUR LE BILAN	15
3.1 ANALYSE DES ECARTS D’ACQUISITION.....	15
3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	15
3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15
3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	16
3.5 CREANCES CLIENTS.....	17
3.6 AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION.....	17
3.7 CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	17
3.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	18
3.9 IMPOTS DIFFERES.....	18
3.10 ANALYSE DES DETTES FINANCIERES	19
3.11 DETTES FOURNISSEURS	19
3.12 AUTRES DETTES	19
4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	20
4.1 ANALYSE DE LA RESSOURCE FISCALE	20
4.2 ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES	20
4.3 ANALYSE DES SUBVENTIONS, AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES	20
4.4 ANALYSE DES DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS.....	21
4.5 ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER.....	21
4.6 ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	21
4.7 ANALYSE DU RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE.....	22
5 AUTRES INFORMATIONS	23
5.1 EFFECTIF DU GROUPE	23
5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	23
5.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	24

1 Cadre juridique et financier – Faits significatifs de l'exercice

1.1 Cadre règlementaire

La loi du 1^{er} août 2003 sur la sécurité financière impose aux établissements publics de l'Etat de publier des comptes consolidés complets à compter de l'exercice 2006.

Dans ce cadre la Chambre de Commerce et d'Industrie Aix-Marseille-Provence (ci-après « CCIAMP ») a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice 2020, qui seront « publiés » c'est à dire soumis à l'approbation de l'assemblée générale le 28 juillet 2021.

1.2 Historique et activités du groupe

Le Groupe Chambre de Commerce et d'Industrie Aix-Marseille-Provence (ci-après désigné « Groupe CCIAMP ») est constituée principalement par l'établissement consulaire CCIAMP (qui est une des plus anciennes compagnies consulaires de France), ainsi qu'un certain nombre de filiales, participations et « entités liées » mais sans existence de liens capitalistiques intervenant principalement dans le cadre des métiers de la CCI.

Ces activités se déclinent de la façon suivante :

DIRECTION GENERALE				
DIRECTION TRANSFORMATION DIGITALE				
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL				
APPUI AUX ENTREPRISES	APPUI A LA PERFORMANCE	APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	GOVERNANCE ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES	ETUDES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
SERVICES & RELATIONS CLIENTS	AUDIT ET FINANCES	EMPLOI ET FORMATION	VIE ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES	ETUDES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
INNOVATION ET DEVELOPPEMENT AUX ENTREPRISES	GESTION DES FILIALES		RESEAU ET ACTIONS TERRITORIALES	ETUDES ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
FILIERES STRATEGIQUES			COMMUNICATION	

1.3 Faits significatifs de l'exercice & Evènements Postérieurs

1.3.1 Les principaux éléments significatifs ayant eu une incidence sur les comptes de l'exercice 2020 sont les suivants :

❖ Point sur la ressource fiscale :

Le détail de la ressource fiscale nette 2020 est la suivante :

DECOMPOSITION RESSOURCE FISCALE BE 2020 en K€	Montant
Ressources fiscales 2020 attribuées lors du BR 2020 de la CCIR (15 993 k€ + 135 k€ reliquat CCIR)	16 128,00
TFC suppléments s/objectifs *	3 190,49
Reversement FSP	107,11
TOTAL RESSOURCE FISCALE BE en K€	19 425,60

❖ Point sur la prise en charge des indemnités chômage des collaborateurs de la CCIAMP

S'agissant des indemnités chômage, chaque CCI employeur est devenue son propre assureur depuis le 01/01/2019.

Sur la base des recommandations de CCI France, un cabinet d'actuaire effectue chaque année, depuis l'exercice clos au 31/12/2018, une évaluation actuarielle du coût du chômage basé sur les effectifs sortants (ex salariés ayant été ou étant en cours d'indemnisation et salariés actifs à la date de clôture ayant une date de fin de contrat (CDD ou CDI) identifiée en N+1 et années suivantes) et les perspectives d'indemnisation.

Cette évaluation actuarielle nous a conduit à constater une provision de 3.947,5 k€ au 31/12/2019.

Sur les personnes bénéficiant de ce régime (du 01/01/2019 au 31/03/2020), l'évaluation actuarielle au 31/12/2020 s'est établie à 3 276,3 k€. Une reprise de provision a donc été constatée pour la différence, soit 671,1 k€, contre un coût de 1 436 k€.

En 2020, la CCI AMP a adhéré au régime général de l'assurance chômage pour l'ensemble de son personnel. Son adhésion est effective à compter du 1^{er} avril 2020, et couvrira les indemnités chômage des départs postérieurs à cette date. Pour les départs antérieurs à cette date, la CCI AMP continuera d'assurer leur indemnisation en propre assureur.

Dans ce contexte, la CCI AMP a considéré que le régime mis en place fin 2018 s'apparentait à des flux exceptionnels. La CCI AMP comptabilise donc, les reprises de provision et les indemnités versées au titre du chômage comme des éléments constitutifs du résultat exceptionnel.

1.3.2 Autres éléments significatifs 2020 :

❖ Crise sanitaire du COVID-19 :

L'épidémie de coronavirus Covid-19 déclarée en mars 2020 a eu une incidence significative pour notre Chambre : les dividendes de nos filiales n'ont pas été perçus, l'activité de notre Centre des Formalités a été impacté et les résultats de nos filiales ont eu un impact sur la valorisation de nos titres de participations. Pour rappel, la CCI AMP étant un établissement à caractère administratif, nous n'avons pas perçu d'aides directes, ni d'avances de l'Etat mais notre Ressource Fiscale a été réévaluée, au regard des actions menées par les CCI auprès des entreprises durant cette épisode épidémique.

❖ Taxe pour frais de Chambre :

Le 2 juillet 2020, l'Assemblée Nationale a adopté en première lecture un amendement visant à suspendre pour 2020 la baisse du versement de la Taxe pour Frais de Chambre aux Chambres de Commerce et d'Industrie, permettant ainsi de maintenir les montants alloués en 2019 et validant un relèvement exceptionnel de la TFC Nationale de 100 M€ sur l'exercice.

Ce rectificatif a permis à la CCI AMP d'améliorer la ressource nette fiscale de 3,1 M€ par rapport au budget Primitif 2020.

1.3.3 Evénements postérieurs à la clôture :

❖ Crise sanitaire du COVID-19 :

A la date d'arrêté des comptes, l'épidémie de coronavirus Covid-19 n'est toujours pas terminée et peut encore avoir une incidence significative sur nos activités et sur les décisions de nos partenaires sur les projets engagés en 2021 pour notre Chambre et ses filiales. Ce contexte épidémique étant cependant évolutif et incertain, il est difficile à ce jour d'en mesurer précisément les impacts financiers futurs pour la Chambre.

❖ Taxe pour frais de Chambre :

L'Assemblée Générale de CCI France a voté une répartition de la Taxe pour Frais de Chambre (TFC) 2021 aux CCI de Région d'un montant total de 575 M€.

La CCIR PACA a voté en AG le 5 novembre 2020 un schéma de répartition validant le montant de 47 M€ pour la CCIR dont 16 208 k€ pour la CCI AMP, soit une diminution de ressource fiscale de 19,9 %.

L'assemblée générale a validé en plénière le 20 novembre 2020 le BP 2021 sur cette base.

2 Principes comptables et d'élaboration des comptes consolidés

2.1 Méthodes comptables

Les comptes consolidés du Groupe CCIAMP ont été établis conformément aux dispositions du règlement CRC 99-02.

Les règles et méthodes comptables ci-après restent inchangées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 Méthodes et périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale toutes les sociétés et entités contrôlées, directement ou indirectement, par la CCIAMP.

La clôture des comptes de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation s'effectue le 31 décembre à l'exception de l'IAD au 31 mars. L'Association Kedge Business School dont l'exercice comptable correspond à une année académique a effectué un arrêté de ses comptes consolidés sur 12 mois au 31.12.2020. A noter que cet arrêté inclus les filiales chinoises KMC détenue à 100% par KIES, elle-même détenue à 100% par Kedge. Il s'agit donc d'un sous palier de consolidation.

Tous les comptes et transactions entre les sociétés et entités du groupe sont éliminés.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat des opérations internes au groupe est éliminé.

- **Méthodes de consolidation retenues pour les entités avec lesquelles il existe un lien en capital**

Le contrôle exclusif peut résulter d'un contrôle de droit, d'un contrôle contractuel, ou d'un contrôle de fait. Il est présumé lorsque le pourcentage des droits de vote détenus est supérieur à 40 %. Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle conjoint suppose le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, et un accord contractuel. Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en avoir le contrôle. Elle est présumée lorsque l'entité consolidante dispose directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise. Les comptes des entreprises sur lesquelles l'entité consolidante exerce une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

L'influence notable est également caractérisée, dans le cas où la CCIAMP détient une fraction inférieure à 20% des droits de vote, soit par les fonctions de direction dans l'entreprise détenue exercées par du personnel de la CCIAMP ou par la représentation de la CCIAMP dans les organes de direction ou de surveillance de l'entreprise détenue (le cas de la SAFIM).

- **Méthodes de consolidation retenues pour les entités avec lesquelles il n'existe pas de lien en capital**

Ces entités dénommées « entités ad hoc » ou « entités liées » sont comprises dans le périmètre de consolidation de la CCIAMP dès lors qu'elles remplissent les caractéristiques suivantes :

- l'entité constitue une structure juridique distincte
- elle a été créée spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires
- il s'agit d'une structure intervenant pour le compte de la CCIAMP.

L'existence du contrôle sur l'entité liée est déterminée lorsque deux des trois critères suivants sont remplis :

- la CCIAMP dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité ou sur les actifs qui la composent, même si ces pouvoirs ne sont pas effectivement exercés de manière habituelle et si l'entité bénéficie d'une autonomie de fonctionnement,
- la CCIAMP a, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité, et notamment de ses résultats,
- la CCIAMP supporte la majorité des risques relatifs à l'entité, notamment lorsqu'il existe une convention signée entre les parties mettant les risques à la charge de la CCIAMP.

Lorsque deux des trois critères conduisant à la consolidation d'une entité liée sont réunis, l'entité est consolidée selon la méthode de l'intégration globale, ou proportionnelle pour les filiales contrôlées conjointement.

Aucune quote-part de capital de l'entité n'étant détenue, les capitaux propres de l'entité constituent en totalité des intérêts minoritaires, qui sont isolés sur une ligne spécifique du bilan consolidé, si l'intégration est globale. Si l'intégration est proportionnelle, les capitaux propres de l'entité ne constituent pas des intérêts minoritaires.

Les entités ne remplissant pas ces critères mais pour lesquelles il existe des engagements significatifs sont détaillées en § 5.2 « Engagements liés aux subventions et mises à dispositions envers d'autres entités ».

• Périmètre de consolidation

Sur la base des méthodes indiquées ci-dessus le tableau suivant présente le périmètre de consolidation du Groupe CCIAMP :

Périmètre de Consolidation	% intérêt	% contrôle	Méthode
Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille - Provence - Marseille 01	Entité consolidante		
ESCM S.A.	98,77%	98,77%	Intégration Globale
GRAND-PRE S.C.I.	99,99%	100%	Intégration Globale
WTC S.A.	99,94%	99,94%	Intégration Globale
Association Provence Promotion	0,00%	100%	Intégration Globale
Association Club de la Croisière	0,00%	100%	Intégration Globale
Via Marseille Fos	0,00%	100%	Intégration Globale
Association ADEVEM	0,00%	100%	Intégration Globale
SASU Les Escampons	100,00%	100%	Intégration Globale
SASU ANSE DE LA RESERVE	100,00%	100%	Intégration Globale
SASU CCI PERFORMANCE	100,00%	100%	Intégration Globale
SASU CCI INFRASTRUCTURE	100,00%	100%	Intégration Globale
Association KEDGE Business School - Marseille 09	0,00%	50,00%	Intégration Proportionnelle
I.A.D S.C.R.	23,32%	23,32%	Mise en équivalence
SAFIM S.A.	15,01%	15,01%	Mise en équivalence
SA Aéroport Marseille Provence	25,00%	25,00%	Mise en équivalence
S.E.A.L.A.R.	25,00%	25,00%	Mise en équivalence

Deux sorties de périmètre ont été faites en 2020

- CEFIM

L'association est en « sommeil » et n'a pas bénéficié de subventions sur 2020, ni de cotisations.

- CITE DES ENTREPRENEURS

La CCIAMP n'est plus majoritaire au sein du conseil d'administration (2 sièges sur 19) et ne verse plus de contribution. Son rôle n'est plus que participatif.

2.3 Ecarts d'acquisition

En cas d'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Des écarts d'acquisition ont été identifiés pour les filiales et participations consolidées en intégration globale ou par mise en équivalence en remontant à l'origine de leur entrée dans le périmètre de consolidation.

Ces écarts d'acquisition sont totalement amortis, compte tenu de la durée d'amortissement retenue fixée à 10 ans lors de la prise de participation et de l'absence d'opérations de croissance externe récentes.

2.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement les logiciels et sont amorties selon le mode linéaire sur une durée n'excédant pas 10 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de droits incorporels, telles que des marques enregistrées pour une valeur égale à la somme des dépenses externes et des frais accessoires engagés pour déposer les droits et octroyer une protection juridique. La durée d'amortissement de ces immobilisations est comprise entre 3 et 5 ans.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément aux règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relatifs aux amortissements, dépréciations et évaluations des actifs.

• Biens immobiliers

Le principe retenu est celui du coût historique. Quatre immeubles (cf. note 3.3) font exception à cette règle, car pour les constructions remontant à la fin du 19ème siècle, le coût historique n'était pas représentatif d'une valeur actuelle. Pour ces biens, il a été retenu dans le bilan consolidé, un coût de construction nue au m² de 762 €.

Les durées d'utilisation sont comprises entre 10 et 80 ans en fonction des composants.

Libellé de la famille	Durée amortissement
Palais de la Bourse	80 ans
Bâtiment	30 ans
Travaux carrelage, marbrerie, menuiserie	30 ans
Travaux de peinture, sol souple, faux-plafonds	30 ans
Travaux gros œuvre, maçonnerie	10 ou 30 ans
Travaux Etanchéité, plomberie, menuiserie	10 ans
Travaux installation générale et technique	10 ans
Honoraires d'architectes	10 ans

- Biens mobiliers**

Leur valorisation est réalisée au coût historique. Les biens mobiliers sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 3 à 10 ans.

Libellé de la famille	Durée amortissement
Mobiliers	10 ans
Audiovisuel	5 ans
Electroménager	5 ans
Matériel industriel	5 ans
Véhicules	5 ans
Matériel électronique	3 ans

L'amortissement linéaire est pratiqué pour l'ensemble des biens.

Le patrimoine culturel (tableaux, affiches, maquettes, ouvrages anciens etc..) ne fait pas l'objet d'un amortissement car les différents biens qui le composent ne se déprécient pas avec le temps.

- Biens financés en crédit-bail**

Les actifs significatifs financés par crédit-bail sont traités comme s'ils avaient été acquis à crédit et capitalisés sur la base de la valeur actuelle des loyers à venir. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation de 5 ans.

2.6 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidées sont inscrits à leur coût d'acquisition. Ils sont évalués à leur valeur d'inventaire, c'est-à-dire pour leur prix de revient, corrigé le cas échéant par une dépréciation calculée en fonction de leur valeur d'usage (ou selon la quote-part de situation nette). La liste des entreprises composant les titres de participation non consolidées n'est pas indiquée compte tenu du caractère non significatif (12 K€ en valeur nette au 31 décembre 2020)

2.7 Créditances

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation de la créance est inférieure à la valeur comptable.

2.8 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur prix de marché si celui-ci est inférieur (cours de bourse à la date de clôture dans le cas des titres cotés) ; les moins-values potentielles font l'objet de dépréciations appropriées.

2.9 Provisions pour risques et charges

En application du principe de prudence, une provision pour risques et charges est constatée dès lors qu'il existe un risque significatif, identifiable et dont les conséquences financières sont précisément mesurables.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au Règlement n°2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs.

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisées quant à leur objet (litiges principalement...) mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

2.10 Engagements sociaux

L'évaluation au 31.12.2020 de ces engagements sociaux est effectuée par l'employeur CCIR PACA, de même que la valorisation des charges à payer relatives aux frais de personnel.

a) *Engagements sociaux sous la responsabilité de l'employeur, la CCIR PACA :*

Ces engagements sont calculés par la CCIR PACA qui informe les différentes CCIT, pour comptabilisation des dotations ou reprises de provisions.

Au 31.12.2020, les engagements sociaux se ventilent dans les comptes de la CCI AMP comme suit :

- Allocations de fin de carrière :	2 696,4 K€
- Allocations d'ancienneté :	484,4 K€
- Provision pour charges pour couvrir le risque chômage	<u>3 276,4 K€</u>
Total des Engagements sociaux sous responsabilité dès la CCIR PACA	6 457,1 K€

Les engagements sociaux de l'Aéroport sont intégrés dans les comptes consolidés via la variation des titres mis en équivalence.

Conformément à la recommandation n°2013-02, il a été appliqué la méthode 1 (application des anciennes recommandations n°2003-R01).

b) *Engagements sociaux restants sous la responsabilité de la CCIAMP :*

- *Evaluation des provisions pour retraites relatives au régime spécifique « décret 59 » :*

Ce régime spécifique bénéficie aux agents de la Chambre ou de leurs ayants droits, titularisés avant le 1^{er} juillet 1959.

Pour l'évaluation de la provision, il a été tenu compte d'un taux de revalorisation de 1,5% et d'un taux d'actualisation de 0,35%, et l'espérance de vie fait référence à des tables de mortalité récentes.

Depuis 2003, les provisions pour retraites ont été évaluées individu par individu.

Compte tenu de ces critères d'évaluation, au 31.12.2020, ces provisions s'élèvent à 281,4 K€.

2.11 Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs connus en fin d'exercice qui s'appliqueront au moment où les différences temporaires seront effectivement taxées. Au titre de l'exercice 2020, le taux retenu est de 28% pour les différences dont le calendrier de versement est estimé antérieur au 1^{er} janvier 2021.

Les actifs sur pertes fiscales reportables et différences temporaires sont inscrits à l'actif, et dépréciés lorsque leurs utilisations futures sont peu probables.

2.12 Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

2.13 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres, à l'identique des comptes sociaux. Aucun retraitement n'est effectué concernant les reprises au compte de résultat.

2.14 Produits constatés d'avance

Les produits de scolarité (Service Formation de la CCIAMP et Association Kedge Business School) l'année académique 2020/2021 sont enregistrés en produits constatés d'avance.

2.15 Utilisation d'estimations et d'hypothèses

En préparant les états financiers consolidés, la direction a exercé des jugements, effectué des estimations et fait des hypothèses ayant un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois différer des valeurs estimées.

3 Notes sur le bilan

3.1 Analyse des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition d'un montant de 771 K€ sont totalement amortis compte tenu de leur ancienneté.

3.2 Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Ouverture 31 décembre 2019	Acquisitions	Cessions	Variation de Périmètre	Clôture 31 décembre 2020
Valeurs Brutes					
Frais établissement	242				242
Concessions, brevets, licences,	12 341	3 187	64	-7	15 457
Fonds commercial	434		292		142
Autres	830	390	1 078		142
Avances et acomptes	691	1 177	1 638		230
Total	14 538	4 754	3 072	-7	16 213
En milliers d'euros	Ouverture 31 décembre 2019	Dotations	Reprises	Variation de Périmètre	Clôture 31 décembre 2020
Amortissements					
Frais établissement	170	20	15		175
Concessions, brevets, licences,	10 237	1 545	63	-7	11 712
Autres	9	13			22
Total	10 416	1 578	78	-7	11 909
Valeurs Nettes	4 122	3 176	2 994	0	4 304

- Les concessions, brevets et licences correspondent principalement aux logiciels.
- Les autres immobilisations incorporelles concernent essentiellement des immobilisations en cours.

3.3 Immobilisations corporelles

- Les biens estimés à un coût de construction nue (762 €/m²) sont les suivants :

- Palais de la Bourse :	10,9 M€
- Immeuble rue Beauvau :	1,0 M€
- Immeuble rue Ste Victoire (Ecole Pratique de Commerce) :	2,7 M€
- Immeuble rue Ste Victoire (ESCM) :	4,4 M€
- Site de Luminy	1,3 M€
- Site de Vaufrèges	3,0 M€
- Le patrimoine culturel de la CCIAMP représente une valeur brute de 6,8 M€. Ces actifs ne font pas l'objet d'amortissements mais de tests de dépréciation.
- Les biens en crédit-bail correspondent principalement aux matériels informatiques (PC, serveurs, imprimantes..).

3.4 Immobilisations financières

Titres mis en équivalence

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2019	Résultat	Variation des subventions	Dividendes versés	Dividendes reçus	Variation provision règlementées	Autres variations	Clôture 31 décembre 2020
Titres mis en équivalence	24 877	(5 403)	(175)					19 299
SAFM	840	(603)	(23)					214
IAD	251	(34)						217
SA Aéroportuaire	23 786	(4 592)	(152)					19 042
SEALAR		(174)						(174)
Total	24 877	(5 403)	(175)					19 299

Hors titres mis en équivalence

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2019	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Clôture 31 décembre 2020
<u>Valeurs Brutes</u>					
Titres de participation	165				165
Créances - participations	50	26			76
Autres titres immobilisés					-
Prêts					-
TIAP					-
Autres	482	48			530
Total	697	74			771

	Ouverture 31 décembre 2019	Dotations	Reprises	Reprises	Clôture 31 décembre 2020
<u>Provisions</u>					
Titres de participation	149	4			153
Prêts					-
Total	149	4			153

Valeurs Nettes	548	70			618
-----------------------	------------	-----------	--	--	------------

- Les titres de participations non consolidés sont représentés par les sociétés dont le pourcentage d'intérêts de la CCIAMP dans ces participations est inférieur à 5%.

3.5 Créances clients

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances clients	29 407	32 049	28 290
Factures à établir	8 429	1 670	7 422
Valeurs brutes	37 836	33 719	35 712
Provision pour créances douteuses	4 604	3 631	3 257
Valeurs nettes	33 232	30 088	32 455

La ventilation des créances clients brutes des différentes entités s'analyse comme suit :

- CCIAMP : 4.9 M€
- Association Kedge Business School : 31.8 M€
- Autres Filiales : 2 M€

3.6 Autres créances et comptes de régularisation

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances fiscales et sociales	4 953	2 412	1 587
Débiteurs divers	2 838	5 271	5 402
Subventions	194	2 458	2 536
	7 985	10 141	9 525
Charges constatées d'avance	1 795	1 456	1 205
Valeurs brutes	9 780	11 597	10 730
Provision	1 716	253	166
Valeurs nettes	8 064	11 344	10 564

3.7 Capitaux propres (Part du Groupe)

<i>Etat de variation des capitaux propres En milliers d'euros</i>	<i>Apports</i>	<i>Primes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Réserves consolidées</i>	<i>Total</i>	<i>Intérêts minoritaires</i>	<i>Total des capitaux propres</i>
Capitaux propres au 31 décembre 2018	44 264	-	(13 590)	62 022	92 696	8 388	101 084
Résultat			(336)		(336)	(4)	(340)
Variations de capital					-	-	-
Variations de périmètre			(52)	(52)	(52)		(52)
Dividendes versés			(2 183)	(2 183)	(2 183)		(2 183)
Dividendes reçus			2 183	2 183	2 183		2 183
Provision interne					-	-	-
Affectation du résultat			13 590	(13 590)	-	-	-
Autres				(342)	(342)		(342)
Total des contributions et distributions des / aux propriétaires de la société	-	-	13 254	(13 984)	(730)	(4)	(734)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	44 264	-	(336)	48 038	91 966	8 384	100 350

Etat de variation des capitaux propres En milliers d'euros	Apports	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2019	44 264	-	(336)	48 038	91 966	8 384	100 350
Résultat			(5 860)		(5 894)	(166)	(6 060)
Variations de capital					-	-	-
Variations de périmètre					-	(190)	(190)
Dividendes versés					-	-	-
Dividendes reçus					-	-	-
Provision interne					-	-	-
Affectation du résultat			336	(336)	-	-	-
Autres				(704)	(704)	(704)	-
Total des contributions et distributions des / aux propriétaires de la société	-	-	(5 524)	(1 040)	(6 598)	(356)	(6 954)
Capitaux propres au 31 décembre 2020	44 264	-	(5 860)	46 998	85 368	8 028	93 396

- Le compte « Apports » correspond à la valeur des apports déterminée dans le bilan d'ouverture de la CCIAMP au 1^{er} janvier 1992, lors de la prise d'effet comptable de son changement de statut.
- Les 704 k€ dans le poste « autres variations » comprend 278 k€ de variation de subventions et 419 k€ de variation liée à une correction sur la filiale KEDGE.

3.8 Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 31 décembre 2020
Prov. pour risques et charges	3 287	166	2 071	798	584
Provisions filiales (risques et charges)	3 206	481	379	231	3 077
Provisions pour engagements sociaux	7 909	-	1 171		6 738
Provisions pour risques et charges	14 402	647	3 621	1 029	10 399

Les engagements sociaux comprennent essentiellement les provisions d'indemnisation des départs à la retraite pour 5 M€ et la provision pour risque chômage pour 3,3 M€.

3.9 Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Impôts différés actif brut Provision Impôts différés actif		-
Impôts différés actif net		-
Impôts différés passif	305	336

Les impôts différés résultent des retraitements pratiqués et des différences temporaires apparaissant entre les bases comptables et fiscales. Ils sont évalués en utilisant les taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les impôts différés passifs sont principalement relatifs à la réévaluation des biens immobiliers de l'ESCM S.A., nette de l'amortissement correspondant et au décalage temporaire fiscal sur les engagements sociaux.

3.10 Analyse des dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	Court < 1 an	Moyen 1 à 5 ans	Long > 5 ans	Total 31 décembre 2020	Total 31 décembre 2019
Emprunt Moyen/Long terme	1 335	5 291	7 568	14 194	15 069
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 335	5 291	7 568	14 194	15 069
Dettes de crédit bail	82	11		93	198
Dettes financières diverses	985	-	-	985	536
Emprunts et dettes financières diverses	1 067	11	-	1 078	734
Total des dettes (hors intérêts courus)	2 402	5 302	7 568	15 272	15 803

Les emprunts sont exclusivement à taux fixes.

3.11 Dettes fournisseurs

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Fournisseurs biens et services	657	5 493	8 364
Factures non parvenues	6 840	6 036	2 578
	7 497	11 529	10 942
Fournisseurs d'immobilisations	6 649	2 965	2 598
	6 649	2 965	2 598
Dettes fournisseurs	14 146	14 494	13 540

Les factures non parvenues concernent essentiellement la CCIAMP et KEDGE.

3.12 Autres dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes fiscales et sociales	13 537	11 695	11 306
Autres dettes	5 754	5 122	6 221
Produits constatés d'avance	27 991	28 966	27 693
Autres dettes	47 282	45 783	45 220

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement Kedge Business School (26 M€) et correspondent aux produits de scolarité pour l'année académique 2020/2021.

4 Notes sur le compte de résultat

4.1 Analyse de la Ressource Fiscale

Le détail de la ressource fiscale nette 2020 est présentée ci-dessous.

DECOMPOSITION RESSOURCE FISCALE BE 2020 en K€	Montant
Ressources fiscales 2020 attribuées lors du BR 2020 de la CCIR (15 993 k€ + 135 k€ reliquat CCIR)	16 128,00
TFC suppléments s/objectifs *	3 190,49
Revertement FSP	107,11
TOTAL RESSOURCE FISCALE BE en K€	19 425,60

4.2 Analyse du chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Filiales		
Ass Kedge Business School	62 521	59 671
Autres Filiales	59 924	55 496
2 597	4 175	
CCI MP	4 501	5 727
TOTAL	67 022	65 398

4.3 Analyse des Subventions, Autres Produits et Autres Charges

En milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Subventions et contributions reçues	9 174	12 918
Autres produits divers de gestion courante	1 884	2 380
◇	11 058	15 298
Subventions et contributions versées		0
Pertes sur créances irrécouvrables	(1 139)	(438)
Autres charges de gestion courante	(4 202)	(2 891)
◇	(5 341)	(3 329)
Autres produits et charges d'exploitation	5 717	11 969

4.4 Analyse des dotations nettes aux provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Opérations d'exploitation :		
<i>Charges :</i>		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 022	6 758
Dotations aux provisions sur immobilisations	2	10
Dotations aux provisions sur actif circulant	3 542	1 258
Dotations aux provisions pour risques et charges	429	1 812
	10 995	9 838
<i>Produits :</i>		
Reprises amortissements sur immobilisations	-	-
Reprises provisions sur actif circulant	1 607	1 116
Reprises provisions pour risques et charges	3 545	107
Transfert de charge	75	130
	5 227	1 353
NET (Dotations) / Reprises	5 768	(8 485)

4.5 Analyse du résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Autres intérêts et produits assimilés	56	185
Produits de participations et d'autres valeurs mobilières		28
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	34	111
Provisions nettes	(5)	15
Intérêts et charges assimilés	(400)	(490)
Résultat financier	(315)	(151)

4.6 Analyse du résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Variation provisions pour risques et charges et dépréciations	1 062	1 720
Plus et moins values sur cessions d'actifs		
Quote part subventions d'investissement		
Autres éléments sur opération de gestion	(4 288)	(3 209)
Résultat exceptionnel	(3 226)	(1 489)

Les autres éléments sur opération de gestion sont essentiellement impactés par les nouveaux départs (indemnités et CCART).

4.7 Analyse du résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat des sociétés mises en équivalence est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
IAD	(33)	(19)
SAFIM	(603)	72
AMP	(4 593)	4 483
SEALAR	(173)	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(5 402)	4 536

5 Autres informations

5.1 Effectif du Groupe

L'effectif du Groupe CCIAMP se répartit comme suit :

GROUPE CCIAMP	Effectif au 31 décembre 2020									31/12/2019	
	Sexe	Contrats à Durée Déterminée				Contrats à Durée Indéterminée				Total Tous Contrats	Total Tous Contrats
		Apprentis	Non permanents Non statut	Auxiliaires + CUI (1)	Contractuels	Total	Stagiaires	Titulaires	Permanents non statut		
	F	0	13	0	137	150	2	547	0	549	699
	H	2	6	0	128	136	0	300	0	300	436
	Total	2	19	0	265	286	2	847	0	849	1135
											1200

5.2 Engagements hors bilan

- **Garantie et cautions données par la CCIAMP**

GARANTIES ET CAUTIONS ACCORDEES

Garantie (G) ou Caution (C)	Date de la délibération de la C.C.I.M.P.	Montant initial (en K.Euros)	En Cours au 31 décembre (en K.Euros)	DENOMINATION DU BENEFICIAIRE	O B S E R V A T I O N S
(G)		69	69	HEMA France	Garantie Bancaire
(C)	01/12/2004	198	198	Centre Français de Formation des Pompiers d'Aéroport	Caution

- **Garantie et cautions données par le WTC**

Caution donnée à la Banque Populaire pour 184 k€.

- **Engagement hors bilan lié au dispositif KAP par KEDGE**

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, KEDGE BS cherche à éliminer tout type de barrière et de handicap (social, physique, économique...) en améliorant l'accès à tous au développement de compétences.

Ainsi KEDGE BS a mis en place en 2015 le dispositif KAP (KEDGE Access Programme – Egalité des chances) qui a pour mission de lever les freins financiers et sociaux qui limitent l'accès aux études supérieures, et spécifiquement en Grande Ecole.

Les étudiants pris en charge par le dispositif KAP auront accès à des services d'accompagnement et à des ressources supplémentaires.

Une des aides consiste à faciliter l'accès aux prêts étudiants par le cautionnement conjoint de l'Ecole et des banques partenaires ainsi que la prise en charge des intérêts.

Au 31 décembre 2020, l'engagement de l'école en tant que cautionnaire est de 1.609.033 €.

5.3 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice 2020 s'élève à 118 K€ et se ventile comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Contrôle légal des comptes	Diligences spécifiques
Filiales	82	2
CCI MP	36	0
Total	118	2